

## CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ SUR LES TECHNIQUES DE COMBLEMENTS DES RIDES, SILLONS, DÉPRESSIONS CUTANÉES ET DU REMODELAGE DES LÈVRES À L'ACIDE HYALURONIQUE

Document remis à :

M, Mme, Melle

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

### PRINCIPES

L'acide hyaluronique est une molécule naturellement présente dans l'organisme. Il joue un rôle fondamental dans l'hydratation de l'épiderme. La jeunesse et l'élasticité de votre peau sont directement liées à la densité d'acide hyaluronique dans le derme.

Avec l'âge, le stress, la fatigue, l'exposition au soleil, la pollution, la structure de la peau se modifie, peu à peu la peau se déshydrate, la concentration d'acide hyaluronique diminue dans le derme et les rides apparaissent.

L'injection d'acide hyaluronique (de synthèse) permet d'atténuer considérablement les rides du visage.

L'injection ne fait pas toujours disparaître complètement les rides anciennes et profondes.

L'injection d'acide hyaluronique permet d'obtenir un rajeunissement de votre visage.

Les injections préviennent efficacement et corrige instantanément les signes de vieillissement de façon naturelle. Elles donnent un visage plus lisse, une peau plus resplendissante, permettant de retrouver une certaine fermeté, de remodeler progressivement le visage sans subir d'intervention chirurgicale esthétique, ni hospitalisation, ni anesthésie générale. Les injections de rides ne remplacent pas un lifting, par conséquent, le résultat obtenu ne peut être maximal en cas de relâchement des tissus. Une indication chirurgicale de lifting sera alors posée.

L'acide hyaluronique est un gel visco-élastique issu du génie génétique, non animal, hautement purifié, transparent, stérile. Il s'intègre naturellement aux tissus, puisqu'il s'agit d'un constituant essentiel de la peau, respectant le métabolisme de la peau. Il est biodégradable et ne présente aucun caractère d'immunogénicité. De nombreux produits sont disponibles sur le marché.

Contrairement au collagène bovin l'acide hyaluronique ne nécessite pas de test cutané d'allergie avant l'injection.

Une séance d'injection peut se faire parallèlement à des injections de toxine botulique visant à diminuer le tonus de certains muscles responsables de l'apparition de rides.

La répétition des séances de comblement de vos rides va stimuler au fil des années votre propre formation de collagène et permettre une meilleure tenue du produit.

### PRÉCAUTIONS AVANT LA SÉANCE D'INJECTION

- Pas d'aspirine dans les 10 jours qui précèdent (augmentation de la fluidité sanguine) ni d'anti inflammatoires.
- En cas d'herpès labial récidivant Zelitrex : 1 comprimé matin et soir, à débiter 24 heures avant la séance et à poursuivre 3 jours après la séance.
- Prendre 5 granules d'Arnica 9 CH 3/j la veille de la séance, le jour de la séance et poursuivre pendant 3 jours.

### MODALITÉS DU TRAITEMENT

Le médecin détermine avec vous après examen de votre visage, les rides à traiter.

Les injections sont réalisées avec une aiguille très fine, mais si votre peau est sensible ou si le médecin le juge nécessaire, vous pourrez appliquer une crème anesthésiante en couche épaisse sur les rides 1h30 avant la séance (renouvelée toutes les 30 minutes) pour insensibiliser localement la zone à traiter.

Pour les patient(e)s plus sensibles et pour la zone buccale, on peut prévoir une anesthésie locale par injection d'un produit anesthésiant permettant une insensibilité totale.

La peau doit être parfaitement démaquillée. Elle sera désinfectée avant les injections.

La séance peut durer environ 30 minutes.

L'action du produit injecté est visible dès la fin de la séance. L'acide hyaluronique permet aux tissus de conserver l'eau et de maintenir une hydratation régulière de la peau.

### LES EFFETS SECONDAIRES IMMÉDIATS

- Léger gonflement des zones traitées.
- Au niveau des lèvres, il peut se produire un œdème réactionnel et non allergique parfois important, qui peut durer une semaine. En aviser le médecin le cas échéant.
- Rougeur aux points de piqûre qui s'estompent en 12 à 72 heures.
- Sur les peaux délicates, apparition possible de petites ecchymoses (ou hématomes) facilement masquées par le maquillage. Elles s'estompent en une semaine au maximum. Appliquer alors des compresses d'eau glacée puis une crème cicatrisante « anti bleus » prescrite par le médecin.

### LES EFFETS SECONDAIRES SEMI-RETARDÉS OU RETARDÉS

- Rougeurs persistantes pendant plusieurs semaines (rarissimes).
- Des nodules (« boules ») ou granulomes spontanément régressifs en quelques semaines (exceptionnel avec les acides hyaluroniques).
- Abscesses (exceptionnels).
- Allergie (disparition lente mais complète) (très rares).
- Nécrose localisée (mort cellulaire) sur un point d'injection (exceptionnellement).

Si les réactions inflammatoires persistent plus d'une semaine, ou en cas d'apparition de tout autre effet secondaire, j'en informerai mon médecin qui traitera le cas de la manière appropriée.

Ces effets secondaires peuvent nécessiter un traitement durant plusieurs mois avant qu'ils ne disparaissent.

### APRÈS LA SÉANCE

- Il est recommandé de réduire les mouvements du visage (ne pas trop parler ni rire) dans les heures qui suivent.
- Juste après les injections, votre peau est un peu rougie mais vous serez présentable d'autant que le maquillage est autorisé le jour même.
- Si ecchymoses, hématomes, masser avec Arnica gel 3 fois/jour.
- Nettoyage et hydratation de la peau avec des produits habituels.
- Éviter les expositions au soleil la semaine suivante ainsi que la pratique du sauna ou hammam pendant les deux semaines suivant l'injection.
- Les premiers jours, il peut exister quelques irrégularités temporaires dues à la répartition inhomogène de l'œdème qui va progressivement disparaître.
- Une retouche 1 à 3 semaines après la première injection permet d'optimiser les résultats en termes de qualité et de durée.

#### CONTRE-INDICATIONS AUX INJECTIONS

- Antécédents allergiques sévères, et en particulier une hypersensibilité connue à l'acide hyaluronique ou au produit anesthésiant de type lidocaïne.
- Maladies inflammatoires chroniques et maladies auto immunes (polyarthrite rhumatoïde, arthrite psoriasique, colite ulcéreuse, maladie de Crohn, lupus érythémateux, polartérite noueuse, sclérodermie, polymyosite, syndrome de Sjogren, maladie de Basedow, spondylarthrite ankylosante, etc.).
- Une immunothérapie.
- Des symptômes inflammatoires ou infectieux (acné, herpès, dermatite, etc.) aux sites d'injection.
- Antécédents de cicatrices chéloïdes ou hypertrophiques.
- Grossesse, allaitement.

La durabilité d'action du produit est variable selon les individus, la zone traitée, fonction de l'âge, du type de peau, du mode de vie (les patientes fumeuses s'exposant régulièrement au soleil, très expressives auront un résultat plus éphémère), des quantités injectées.

Il est recommandé de renouveler les injections quand les rides réapparaissent, en moyenne entre 6 et 9 mois.

S'agissant d'un acte à visée esthétique, aucune prise en charge par l'assurance maladie ne peut avoir lieu, y compris un arrêt de travail (sauf cas exceptionnel aucun arrêt d'activité n'est nécessaire).

Il est convenu que les photos avant/après l'intervention pourront être effectuées dans un but de suivi du traitement et de tenue du dossier médical et éventuellement dans un but exclusivement scientifique et/ou éducatif.

Votre consentement éclairé aux injections est indispensable. Il doit faire suite à une information détaillée et claire pour arrêter votre choix sur les bénéfices attendus et les suites prévisibles des injections ainsi que sur les autres alternatives thérapeutiques possibles.

**Votre spécialiste, le Dr GOURHANNIC ou le Dr GRALL vous a communiqué toutes les informations sur les résultats attendus, les éventuels aléas relatifs à ce type de traitement, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs et tous les risques connus inhérents à cet acte médical de manière conforme à votre état de santé et au vu de vos déclarations sur vos antécédents médicaux. Si l'un de ces points reste incompris, vous devez absolument lui en faire part dès maintenant. En signant ce document, vous reconnaissez avoir arrêté votre choix en étant pleinement informé(e).**

Fait en double exemplaire le .....

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance et parfaitement compris les informations qui m'ont été communiquées par le Dr GOURHANNIC ou le Dr GRALL sur les injections d'acide hyaluronique à des fins esthétiques. J'accepte expressément et sans réserve après réflexion qu'il réalise des telles injections sur ma personne et m'engage à suivre toutes les recommandations et prescriptions de mon médecin le Dr GOURHANNIC ou le Dr GRALL.

Fait à ..... Le .....

Signature du patient précédée de la mention « lu et approuvé ».